

LEROY Louis Joseph  
Combrée 22 mars 1855

Tonsuré	Arges	22	XII	1888
Minore		15	6	89
diacre		31	5	90
diacre		20	XII	90
prêtre		19	XII	91

dist. âge.

père sabotier

maître d'études Combrée

décédé 25 août ~~1909~~ 1910  
S.B. 989

La semaine prochaine, les billets seront à la disposition des pèlerins chez Mme Reboux, 65, rue Pascal; chez Mlle Lecoq, 103, rue Saint-Jacques, et chez M. Lecoq, 11, rue Beaurepaire.

### Obsèques de M. l'abbé L. Leroy, professeur à l'Institution libre de Combrée

« Je sais ce que la terre engloutit d'espérances ! » Et pourtant ! Lorsque, le 16 juillet, au soir de la distribution des prix, professeurs et élèves de Combrée, nous quittions le collège, avides du bonheur à goûter dans le repos des vacances et nous laissant un affectueux « au revoir » en gage du prochain retour, qui aurait pu prévoir qu'un terrible événement viendrait jeter bientôt sur nos âmes en joie son voile sombre de deuil et de désolation ? Et même alors que l'on serait venu nous prédire que l'un de nous était choisi pour rendre, quelques semaines plus tard, son âme à Dieu, M. l'abbé L. Leroy eût été le dernier, assurément, à qui l'on eût songé. Robuste, alerte, actif et infatigable en ses quarante-deux ans comme aux plus beaux jours de sa verte jeunesse, il était de ceux, semblait-il, dont la vigueur physique résiste à tous les assauts de la maladie. Aussi quand, le 25 août, se répandit dans le diocèse la foudroyante nouvelle de sa mort, elle fit pousser à tous ceux qui l'avaient connu et aimé, un cri d'épouvante : ce n'est pas possible ! suivi d'une indicible consternation ! On l'avait vu, il y avait si peu de temps : il paraissait plus fort et plus gai que jamais ! Rien ne faisait pressentir une fin si rapide ! Quel mal imprévu l'avait donc si impitoyablement frappé ? Et la pensée cruelle que ce confrère, cet ami et ce maître avait succombé brusquement, loin de soi, sans qu'on pût lui dire un suprême adieu, sans même qu'on se doutât de ses souffrances et des angoisses de ses derniers moments, accrut, je le sais, le poids de bien des peines et l'amertume de bien des larmes.

M. l'abbé L. Leroy était né à Combrée, le 22 mars 1868. Il avait l'amour « de son humble hameau perdu dans la campagne » ; il ne l'avait jamais quitté et ne pensait pas à le quitter. Il y avait passé son existence entière, sa vie d'élève et celle de professeur à l'Institution libre. S'il avait eu le désir d'y mourir, son vœu fut exaucé : car c'est dans la maison de sa mère qu'il s'est éteint doucement, un matin, aux premières clartés de l'aube, et c'est dans le petit cimetière de Combrée que son corps repose et dormira jusqu'au jour inconnu du mystérieux réveil !

Les cérémonies de sa sépulture eurent lieu le samedi 27 août.

Elles furent grandioses et impressionnantes. Une foule immense formait autour de sa dépouille mortelle une escorte d'honneur, unissant ses prières aux poignantes supplications de l'office des morts : les professeurs du collège, ses confrères de cours, le clergé de toute la région, un grand nombre de laïques, condisciples et amis, auxquels s'était joint un groupe très touchant de ses petits élèves. Tous avaient tenu à déposer sur sa tombe le dernier hommage de leur attachement profond et à lui exprimer encore une fois

leurs sentiments de gratitude sincère pour les services nombreux qu'il était toujours prêt à rendre à chacun et en toutes occasions. Aussi nombreuse affluence est rare ; et plus encore, la tristesse dont témoignait son attitude.

M. le Curé-doyen de Pouancé fit la levée du corps, et M. le Curé de Combrée célébra la Sainte Messe. Les chants liturgiques furent exécutés comme M. l'abbé L. Leroy savait les exécuter lui-même, dans le rythme ample et majestueux qui leur convient. Seulement, lorsque, au milieu du recueillement de la foule, la voix de M. le Curé d'Écouflant s'éleva pour chanter le « Dies iræ » et le « Miserere », il nous sembla un instant, dans l'illusion de nos rêves, qu'une autre voix allait lui répondre, moins pleine et moins grave, mais aussi sonore, plus légère et plus souple ; car, jusqu'à ce jour, l'une ne s'était guère fait entendre sans l'autre ; et le souvenir nous revenait à la mémoire des temps inoubliés où, troubadours du Bon Dieu, M. Véron et M. Leroy s'en allaient, de paroisse en paroisse, porter leurs duos ravissants à toutes les adorations du voisinage. Hélas ! la voix de M. Véron résonna seule, sanglotante et désolée ! L'autre demeura muette pour nous dans l'ombre du cercueil. Mais j'aime à croire que son chant, pour cela, n'est pas encore fini, et qu'il continue au ciel, plus harmonieux et plus pur, uni à la mélodie des chœurs angéliques. N'est-ce pas là la récompense qu'il attendait de Dieu ?

Qui le chante ici-bas, dès ici-bas prélude  
Au cantique éternel que chantent les élus !

L'office divin terminé, M. le Chanoine Bernier, supérieur de l'Institution libre de Combrée, monta en chaire pour prononcer l'éloge funèbre. Il avait connu M. l'abbé L. Leroy comme élève, comme confrère et comme ami ; il l'avait assisté en son agonie et soutenu, jusqu'à la dernière heure, de ses paternels encouragements. Le cœur encore brisé des terribles émotions des journées précédentes, il trouva aisément sincère les accents de l'éloquence qui émeut, jusqu'aux larmes, et les pensées de la foi qui reconforte. Il nous traça du cher défunt un portrait fidèle et achevé où, quand nos souvenirs viendront à s'effacer, nous aimerons à retrouver la belle physionomie de son âme.

*Beatus ille servus quem, cum venerit  
Dominus, .. invenerit vigilantem.*

Bienheureux le serviteur que son maître, quand il viendra, trouvera non pas endormi devant sa tâche, mais vigilant d'esprit et de cœur, tout occupé à la bien faire.

MES FRÈRES,

Il y a quelques jours seulement, celui pour qui nous venons de célébrer l'office des morts, chantait ici même, devant vous, la messe solennelle ; et sa belle voix montait vers le ciel, claire, limpide, harmonieuse ; dans un pieux recueillement, vous en suiviez les modulations qui portaient jusqu'à Dieu vos hommages et vos

prières. Comme il vous paraissait alors plein d'avenir! Jeune encore — il franchissait à peine le seuil de la maturité — débordant de santé, d'une vigueur peu commune, vous le croyiez appelé, et nous croyions cela comme vous, à porter longtemps, plus longtemps que d'autres, le poids du jour et de la chaleur, selon le mot de l'Évangile, et à poursuivre jusqu'aux dernières limites de la plus extrême vieillesse les bons efforts de son zèle sacerdotal.

Et voilà qu'il n'est plus! Vanité des choses humaines! Le Seigneur l'a rappelé à Lui pour l'éternel repos, alors qu'il ne semblait être qu'à la moitié de sa journée de labeur. Devant une mort si prématurée, à la pensée de tant de légitimes espérances si brusquement détruites, faut-il murmurer, faut-il nous plaindre? Adorons plutôt la souveraine volonté du Maître divin qui est toujours, même dans ses rigueurs, infiniment miséricordieux et répétons avec amour la parole de nos saints Livres : « Bienheureux le serviteur que son maître, quand il viendra, trouvera non pas endormi devant sa tâche, mais vigilant d'esprit et de cœur, tout occupé à la bien faire. »

Est-il parole qui convienne mieux en la circonstance où nous sommes et qui exprime avec plus de justesse et de clarté la leçon qui se dégage pour chacun de nous de la vie et de la mort de M. l'abbé Louis Leroy, professeur de cinquième à l'Institution de Combrée où, pendant dix-neuf ans, il n'a pas cessé de faire l'œuvre d'un bon ouvrier de Dieu. Cette vie et cette mort, mes bien chers frères, laissez-moi vous les retracer en quelques mots et, du même coup, après avoir dit, en votre nom et au mien, l'expression de nos plus vives condoléances à la mère, à la sœur, à la famille désolée du cher défunt et nos remerciements à ce nombreux clergé, à ces nombreux amis venus prier avec nous pour lui, laissez-moi, comme supérieur de Combrée, payer à sa mémoire le tribut de ma reconnaissance et de mes regrets.

La vie de M. l'abbé Leroy? vous la connaissez aussi bien que moi, mes frères. Elle s'est toute passée sous vos regards. C'est au milieu de vous qu'il est né, qu'il a grandi, qu'il a travaillé et qu'il est mort. C'est dans cette église, qui est la vôtre, qu'il a été baptisé et qu'il venait petit enfant prier près de sa mère, à cette table sainte qu'il fit sa première communion, à cet autel qu'il célébra sa première messe, sous ces voûtes qu'il chanta si souvent et si bien, aux jours de vos solennités, les louanges de Dieu et de la Vierge Marie; c'est dans la maison fondée chez vous par le plus illustre de vos pasteurs, maison qui vous est chère entre toutes et dont vous venez de fêter le centenaire avec tant de joie et de fierté, qu'il étudia au temps de son adolescence et qu'il dépensa entièrement sa vie de prêtre.

Louis Leroy avait reçu de sa famille, sincèrement et pratiquement chrétienne, les meilleures leçons de foi et de piété. M. le chanoine Guillet, mort curé-doyen de Noyant-sous-le-Lude, son grand-oncle paternel, voyant en lui d'heureuses aptitudes et voulant qu'elles fussent cultivées, pressentant peut-être que cet enfant qui aimait les cérémonies de l'Église où il servait à l'autel et montrait déjà pour le bien une volonté très ferme, serait appelé

au sacerdoce, conseilla à ses parents de l'envoyer au collège pour y faire toutes ses études classiques.

Il entra chez nous comme externe en octobre 1879, à l'âge de onze ans.

Je dois dire, pour l'avoir vu à l'œuvre du premier au dernier jour, qu'il justifia pleinement les espérances que l'on fondait sur lui. Doué d'une intelligence vive, curieux d'apprendre, appliqué au travail, il eut dès le début et garda jusqu'à la fin dans une classe réputée très forte une des premières places. Elève toujours laborieux en classe et à l'étude, élève toujours et partout docile, bien que la fougue de son tempérament lui rendît la discipline plus pénible qu'à d'autres, Louis Leroy devenait sur la cour, où la règle veut qu'on joue, l'entraîneur par excellence. Nul n'était plus ardent au jeu; nul ne s'y montrait plus habile; nul ne savait mieux organiser et lancer une partie. Dans les joutes annuelles en usage chez nous, où des récompenses spéciales sont proposées aux élèves les plus agiles, les plus rapides, les plus adroits, c'était lui qui remportait d'ordinaire les premières récompenses, comme aux grands jours de nos distributions de prix il manquait rarement d'être parmi les plus souvent nommés et d'obtenir quelques-unes des plus belles couronnes.

Il aimait les jeux du collège, il s'y appliquait par goût, par aptitude naturelle; il s'y appliquait encore, du moins dans les hautes classes, par devoir, la règle le voulant ainsi, et par motif surnaturel, ses maîtres lui ayant dit que, s'il entraînait ses camarades à bien jouer, il leur rendrait service et ferait vraiment œuvre d'apostat. Sa foi et sa piété s'avivaient donc d'année en année; avec l'âge, comprenant mieux la haute portée du devoir fidèlement et chrétiennement accompli, il mettait à accomplir ses devoirs d'écolier une fidélité plus grande et des intentions toutes chrétiennes.

Ses camarades, ses maîtres, ses parents s'en étaient aperçus. Aussi, quand, à la veille de quitter le collège, il annonça qu'il voulait entrer au Grand-Séminaire, cette décision réjouit tout le monde sans surprendre personne autour de lui.

Faut-il ajouter qu'il fut bon séminariste, que, sous la direction de maîtres éminents et par leur science et par leurs vertus, il amassa précieusement, sans en omettre aucune, les connaissances dont le prêtre a besoin pour continuer auprès des âmes la mission enseignante du Christ Jésus et se fit, dans la pratique journalière de l'obéissance et de la piété, un riche trésor d'esprit de foi, de dévouement, de charité sacerdotale? La suite de sa vie que nous avons pu mieux connaître et apprécier le prouve éloquemment.

Ordonné prêtre le 19 décembre 1891, ce fut le cœur débordant d'allégresse que, le lendemain, il monta au saint autel pour la première fois. Combien souvent il y monta depuis, avec la même allégresse, avide de renouveler, d'entretenir, d'augmenter dans ce commerce intime qu'il est donné au prêtre d'avoir chaque jour avec l'infinie charité de Jésus-Christ, les énergies de sa volonté et les ardeurs de son zèle!

Quelques mois avant son ordination, il était nommé professeur parmi nous. D'autres préférèrent les fonctions du ministère paroiss-

sial ; il avait souhaité celles de l'enseignement chrétien ; il fut heureux d'y être appelé et tout particulièrement d'avoir à les exercer dans sa chère maison de Combrée, près de sa famille, à côté des maîtres qui l'avaient formé lui-même, soutenu par leur affection et par leurs exemples. Ici, mes biens chers frères, j'en aurais long, trop long à dire, si je me laissais aller au courant de mes souvenirs personnels. Je veux me borner à quelques traits.

Professeur exact, méthodique, trop minutieux peut-être sur certains points, imposant d'emblée son autorité même aux plus indisciplinés, M. l'abbé Leroy demandait à ses élèves et obtenait de la plupart d'entre eux une somme de travail peu ordinaire, qui leur assurait de beaux progrès. Il paraissait vivement préoccupé d'éclairer les esprits par un enseignement qu'il préparait toujours avec soin et de tremper les caractères en leur imposant une discipline rigoureuse ; mais il s'intéressait plus vivement encore au côté surnaturel de l'éducation, veillant de près, dans la mesure où il pouvait le faire, aux dispositions de chacune des jeunes âmes confiées à sa garde, et j'eus plus d'une fois la confiance émue des espérances qu'il fondait sur la piété de celui-ci ou de celui-là, comme aussi des inquiétudes que d'autres lui causaient.

Chacun sait que, dans un collège, les cours de récréation doivent être aux heures voulues, très animées. Plus les élèves s'y donnent de mouvement, plus ils mettent au jeu d'ardeur joyeuse et empressée, plus ils sont aptes, la récréation finie, à reprendre leurs études et, mieux ils sont préservés contre les tentations d'indiscipline et contre les rêveries dangereuses où peut les entraîner leur imagination. Mais pour qu'on joue bien il faut d'ordinaire qu'un maître spécial s'occupe de la direction des jeux. Nous eûmes recours à l'obligeance de M. l'abbé Leroy pour lui confier cette charge dans la division des grands. Il l'accepta de bonne grâce. Chaque après-midi il venait donc sur la cour organiser les parties et plusieurs fois la semaine il s'y mêlait lui-même avec entrain. Pendant des heures entières, excitant les uns, modérant les autres, il luttait de vitesse et d'habileté avec la bande agile de ses écoliers, au prix de quelles fatigues, vous le comprenez sans peine. On le voyait après cela le front ruisselant de sueur, rentrer chez lui, non pas pour prendre un repos bien mérité, mais pour travailler pendant les quelques instants qu'il avait de reste à la préparation immédiate de sa classe.

Puis, c'était la musique et le chant qui l'occupaient à d'autres heures. Il chantait à ravir, vous le savez. Sa voix, qui était d'un beau timbre clair, très étendu, très souple et très doux, il la prodiguait pour la gloire de Dieu dans toutes les fêtes du collège, je devrais dire aussi dans toutes les fêtes religieuses de notre voisinage. Elle en était un des charmes les plus attirants et l'on conservera longtemps, ici comme ailleurs, le souvenir reconnaissant des pieuses émotions qu'elle éveillait dans les âmes. Ecolier il avait cultivé la musique avec succès ; il s'y était perfectionné au Séminaire où, dit-on, il tint brillamment le bâton de maître de chapelle. Comme nous avons besoin de quelqu'un pour la direction du chant liturgique aux simples offices du dimanche, pour la prépa-

ration et la direction des chœurs aux fêtes plus solennelles, pour l'organisation de l'harmonie et de l'orchestre combréen, je lui proposai encore cette surcharge. Il voulut bien l'accepter et c'est grâce à lui, pour une large part, que la musique et le chant continuèrent, comme par le passé, d'être en honneur et en belle renommée au collège de Combrée. Son savoir-faire fut loué par les meilleurs maîtres. Pour moi, mes biens chers frères, je tiens à rendre hommage très simplement, mais du fond du cœur, à la bonne volonté, au dévouement inlassable que dans cette fonction aussi bien que dans les autres qui lui furent confiées, M. l'abbé Leroy a mis au service de notre maison.

L'ouvrier du Bon Dieu travaillait donc sans relâche au service de son maître, vigilant d'esprit et de cœur, amoureux occupé du matin au soir à sa tâche laborieuse. Cette tâche qu'il aimait, sans doute rêvait-il de la continuer longtemps, très longtemps, et nous-mêmes, trompés par sa jeunesse et sa vigueur, nous lui promettions beaucoup d'années encore de vie et de travail. Il y a quelques semaines, quand sonna l'heure des vacances, selon son habitude, M. l'abbé Leroy partit. Après les longs mois de vie sédentaire que lui imposait le collège, il lui fallait, pour se détendre et se reposer, changer d'horizon, courir au grand air et, en passant, ici et là revoir ses anciens et ses amis. Cette année, ses confrères de cours avaient fixé une réunion chez l'un d'eux. Il vint leur porter son salut fraternel et aussi cette joyeuse belle humeur qui faisait le fond de son caractère ; car, s'il lui arrivait quelquefois de paraître sombre, même quand la joie éclatait autour de lui, il était le plus souvent gai. Aussi bien, j'estime qu'on doit attribuer ses quelques accès d'humeur sombre non pas, comme quelques-uns l'ont pu croire, à une étrange bizarrerie de caractère, mais peut-être à la fatigue et aux soucis qui lui donnaient ses nombreuses occupations ou plutôt au souvenir des deuils multipliés qui l'avaient frappé coup sur coup, très cruellement, ou encore — on a vu des exemples pareils — au secret et vague pressentiment de sa fin prochaine.

Après une journée passée dans l'intimité la plus douce et la plus fortifiante, il quitta ses confrères de cours pour ne plus les revoir ici-bas.

Il revint à Combrée. Le dimanche, veille de l'Assomption, après avoir chanté le matin la messe du jour, et le soir, les premières vêpres de la fête ; — c'était hélas ! la dernière fois qu'il chantait sur la terre — il fut pris d'une extrême lassitude et de violentes douleurs de tête. Au début, son mal quoique très pénible, n'inspira d'inquiétude à personne. On le savait si robuste ; d'ailleurs aucun signe ne faisait prévoir de dangereuses complications. Après quelques jours, les complications apparurent graves, atteignant le corps dans ses forces vives. En dépit des soins qui lui furent prodigués par le dévouement de son entourage et par la science médicale, mise toute entière dans cette circonstance au service de l'amitié, il fallut se rendre bientôt à l'évidence. La mort arrivait inévitable, imminente.

Le malade ne la voyait pas venir. La souffrance ayant disparu,

il se jugeait mieux, on dut lui faire comprendre qu'il se trompait et qu'il avait à se préparer pour le grand voyage. Il le fit courageusement.

La bonne Providence avait ramené auprès de lui, en cette occasion, un de ses maîtres les plus aimés, celui-là même qu'il avait choisi au collège pour directeur de sa conscience. Il le pria d'entendre ses derniers aveux. On lui disait : « Pensez-vous au bon Dieu ? » Il répondit : « Oui, et je fais souvent mon acte de contrition ». — « Invoquez la Vierge Immaculée; c'est la patronne de Combrée, vous l'aimez bien ? » — « Oui, de tout mon cœur. »

Il reçut en pleine connaissance le saint viatique, l'Extrême-onction, la bénédiction apostolique, répondant aux prières liturgiques lentement, à haute voix, dans les sentiments d'une foi très vive, d'une parfaite résignation et d'une absolue confiance en la miséricorde divine. Qu'aurait-il à craindre, le bon ouvrier ? Depuis le matin il travaillait sans relâche; le midi venu, son maître le dispensait du reste de la journée. La mort lui assurait donc plutôt qu'il n'avait le droit de l'espérer le prix de son travail.

Jedi, à l'aurore, après une nuit assez calme, où l'on voyait cependant ses forces diminuer d'heure en heure, quand sonna l'Angelus, il récita l'*Ave Maria*, puis quelques instants plus tard expira doucement.

C'était au jour de sa fête, le 25 août. Il avait souhaité de communier ce jour-là, en l'honneur de saint Louis, son glorieux patron. A la prière de saint Louis, qu'il voulait honorer, à la prière de Marie Immaculée, qui avait reçu le dernier hommage de son cœur, Jésus l'appelait au ciel pour l'admettre à l'éternelle communion de son bonheur et de sa gloire.

Ainsi a vécu, ainsi est mort M. l'abbé Leroy.

Une vie si bien remplie, couronnée par une fin si sereine, voilà qui est, mes frères, plus éloquent que toutes les paroles et quel sujet de consolation pour sa famille en larmes et pour nous qui pleurons avec elle ! Notre souvenir et nos regrets suivent dans sa tombe l'ami qui n'est plus. Que notre foi chrétienne et le devoir de la reconnaissance ou de la charité fraternelle nous mettent aussi sur les lèvres de ferventes prières pour le repos de son âme. — Savons-nous si elle n'a pas encore à expier dans le purgatoire ?

Et gardons pieusement, gardons toujours présente à la mémoire la grande leçon, inscrite dans nos saints Livres et que cette vie et cette mort nous rappellent si hautement. Tenez-vous prêts au passage du Maître. Il n'a pas dit son heure. Puisse-t-il, quand il viendra, vous trouver non pas endormis devant votre tâche, mais en pleine veille, tout occupés à la bien faire !

*Beatus ille serous, quem cum venerit Dominus, ... invenerit vigilantem !*

AINSI SOIT-IL !

Après cet éloge mérité et cet adieu touchant, que sa voix ne put prononcer sans s'étouffer plusieurs fois en sanglots, M. le Supérieur de Combrée récita les prières de l'absoute. Le moment était venu de la définitive séparation. L'assistance se forma en long cortège pour la conduite au cimetière : *in paradisum deducant*



*te angeli* ! Sur sa tombe, nous avons déposé une couronne qui rappellera quelque temps aux hommes notre chagrin et nos regrets. Mais un lien plus solide et plus intime continuera d'unir nos âmes à la sienne : c'est cette chaîne d'or de la prière, de l'affection et du souvenir qui relie toujours la terre avec les cieux.

J. B.

### A Louerre, le 28 août

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'étais à Louerre le dimanche 28 août, qui fut pour cette paroisse un jour de grande fête. Voulez-vous bien me permettre de dire en quelques lignes à vos lecteurs ce dont j'ai été témoin ? Ils pourront en être édifiés.

La grand'messe fut chantée très solennellement par M. l'abbé Métivier, curé de Saint-Philbert-en-Mauges et enfant de la paroisse. M. l'abbé Grenier, par une courte mais très intéressante explication du pontifical, prépara ses auditeurs à la belle cérémonie qui devait avoir lieu le soir.

A l'heure ordinaire des vêpres, la population de Louerre et des environs se rendait à l'église en foule. Les places du chœur et de la nef, la grande allée elle-même furent vite remplies, mais longtemps encore hommes et femmes arrivèrent, avides de voir, avides d'entendre. Ils voulaient voir l'église en sa parure des plus grands jours, la nouvelle cloche qu'on allait bénir, suspendue au milieu du sanctuaire, vêtue de sa gracieuse robe de baptême (1), et sans doute aussi le touchant spectacle que présente toujours une église comble. Ils voulaient entendre les vêpres très solennelles que devait présider un vicaire général du diocèse, M. Baudriller, et dont les chants seraient en grande partie exécutés par un chœur de jeunes artistes que dirigerait un maître déjà célèbre, M. Charton. Ils voulaient jouir d'une cérémonie extraordinaire, dont il savaient entendu parler avec émerveillement à ceux qui l'avaient vue là même quarante-quatre ans auparavant.

Les vêpres terminées, M. le chanoine Dedouvres monte en chaire, et, devant un auditoire religieusement attentif, en des considérations courtes, simples et toutes pratiques, nous fait entendre la voix de Dieu dans le son des cloches, voix tour à tour insinuante et impérative ; voix de tous les jours qui nous apporte du ciel jusqu'en nos maisons et en nos champs les bonnes pensées propres à nous sanctifier sur place et dans l'exercice même de nos devoirs d'état ; voix des dimanches et des fêtes chômées qui nous intime l'ordre d'interrompre nos occupations serviles et de nous réunir autour de la chaire chrétienne pour refaire nos provisions de science religieuse, autour de l'autel, pour assister, c'est-à-dire participer au divin sacrifice.

C'est un commun proverbe, qu'on prend son bien où on le

(1) Cette cloche sort de la fonderie Bollée, du Mans.

## **LEROY 4001 Louis, Joseph (1868-1910)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1891 à 1895

Combrée (professeur de français) de diocèse d'Angers de 1894 à 1903

Combrée (professeur de cinquième) de diocèse d'Angers de 1903 à 1910